Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260130-2026DB02-DE

Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 JANVIER 2026

N° 2026DB/02 – Feuillet 1

Date de convocation : 23 janvier 2026

Membres en exercice : 24	Présents : 18	Votants : 22

Adoption du relevé des décisions

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier à neuf heures trente, le Bureau communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, à la salle des fêtes de l'Espace les Chênes à CRAC'H.

Etaient présents : Karine BELLEC, Katia BONNEC, Jean Luc CHIFFOLEAU, Stéphanie DOYEN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Claude JARNO, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Claire MASSON, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Hervé CAGNARD à Roland GASTINE, Hélène CODA POIREY à Philippe LE RAY, François LE COTILLEC à Jean Luc CHIFFOLEAU, Yves NORMAND à Fabrice ROBELET.

Absents excusés : Annie AUDIC, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

Parmi les Maires invités sont présents : Sandrine CADORET, Diane HINGRAY, Pascal LE CALVE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

M. le Président propose l'approbation du relevé des décisions de la séance du 28 novembre 2025 dont chaque membre du Bureau a été destinataire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-26 ;

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260130-2026DB02-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire ADOPTE le relevé des décisions de la séance du 28 novembre 2025.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le : – 6 FEV. 2026

Le secrétaire de séance,

Roland GASTINE

Le Président

Philippe LE RAY

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE